

PLACE DE MOILLESULAZ

EXTENSION DE LA LIGNE DE TRAMWAY N°12 EN DIRECTION D'ANNEMASSE

ÉTAPE 3 : DÈS LE 29 OCTOBRE 2018 – DURÉE 7 MOIS

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil, en collaboration avec la Confédération et la commune de Thônex, réaménage la totalité de la place de Moillesulaz ainsi que le bâtiment des douanes. Conformément au calendrier annoncé, ces travaux s'achèveront en été 2019 et se dérouleront en plusieurs étapes successives.

Lors de cette étape, **les nouveaux arrêts de tramways reprendront leur emplacement initial et définitif**. Une fois les travaux de démolition des arrêts provisoires terminés (estimé à mi-novembre), **la circulation sera rétablie sur deux voies dans chaque sens et les aménagements cyclables seront à nouveau en vigueur le long de la rue de Genève**, sur le tronçon routier compris entre le carrefour Av. Tronchet / Av. A.-Jeandin / Rue de Genève et les périmètres des travaux.

Dès le lundi 29 octobre et jusqu'à mi-novembre 2018, des aménagements seront effectués par étape sur le chemin du Foron et occasionneront quelques désagréments. La circulation sera toutefois garantie en tout temps sur ce chemin.

Durant toute la durée de cette 3^{ème} étape, la route d'accès actuelle à la douane sera inaccessible et **le trafic en direction ou en provenance de la France sera dévié de quelques mètres** sur les rails du futur tramway en direction d'Annemasse (voir infographie au verso).

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Étape 3 – dès le lundi 29 octobre 2018, pour une durée estimée à 7 mois

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet avisdetravaux.ge.ch

POURQUOI ?

Ces travaux permettent de relier les infrastructures existantes à celles du futur tram dont le tracé sera prolongé jusqu'à Annemasse. Pour plus d'informations : <http://www.tram-annemasse-geneve.fr>

RENSEIGNEMENTS

UNITÉ COMMUNICATION DES TRANSPORTS
DÉPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES (DI)
TÉL. 022 546 87 00
AVISDETRAVAUX.GE.CH



www.facebook.com/getransports

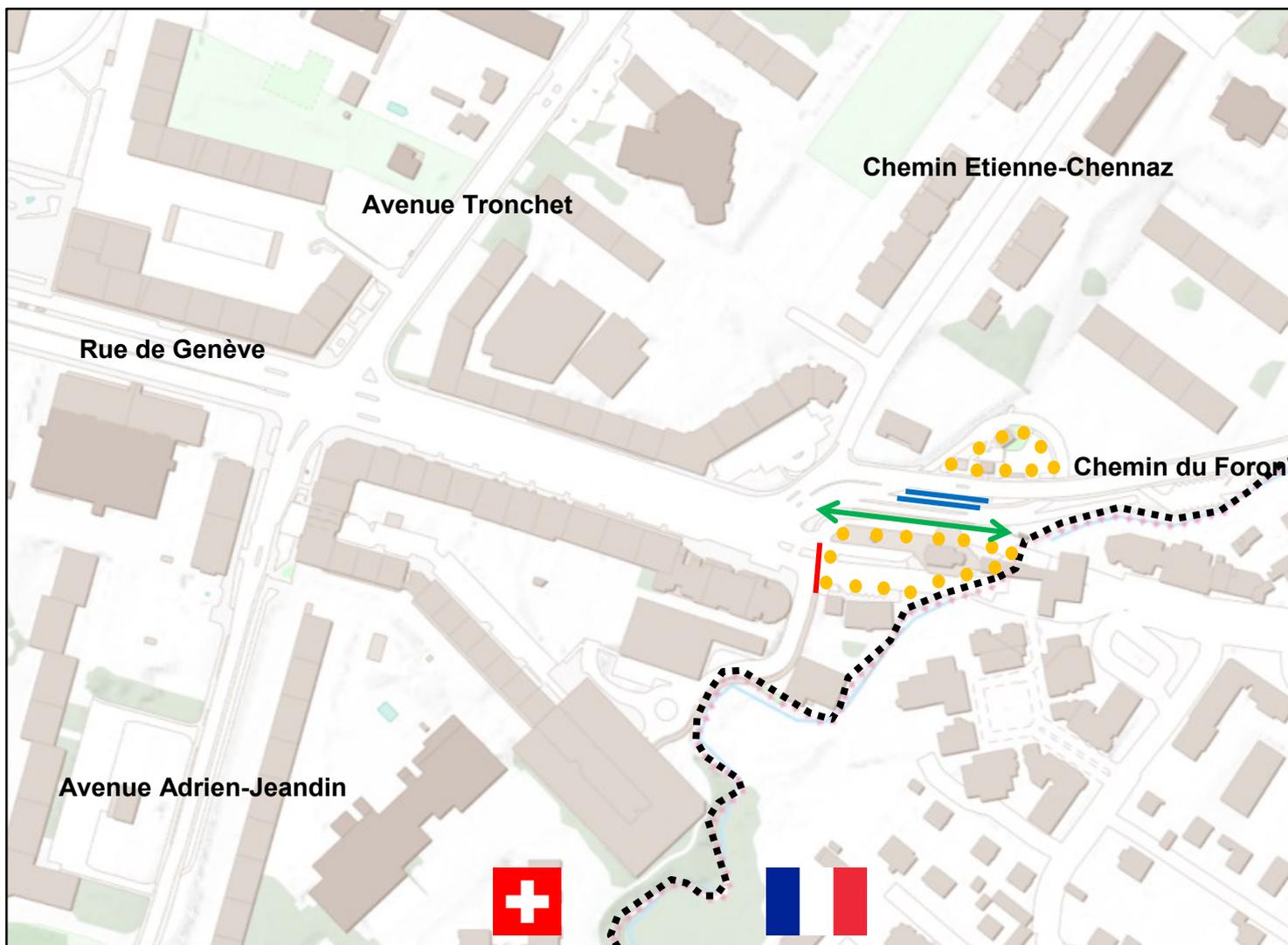
www.twitter.com/GE_transports

PLACE DE MOILLESULAZ

EXTENSION DE LA LIGNE DE TRAMWAY N°12 EN DIRECTION D'ANNEMASSE

ÉTAPE 3 : DÈS LE 29 OCTOBRE 2018 – DURÉE 7 MOIS

Modification de circulation lors de l'étape 3 – dès le lundi 29 octobre 2018



Source SITG

- Légende :**
- ● ● zones de travaux
 - arrêt définitif du tram 12
 - ↔ circulation de/vers la France
 - route fermée

INFO MOBILITÉ: POUR MIEUX VOUS DÉPLACER PENDANT LES CHANTIERS !

ABONNEZ-VOUS:



newsletter: avisdetravaux.ge.ch

twitter: [@ge_transports](https://twitter.com/ge_transports)

